

SAINT VALENTIN, PRÊTRE ET CONFESSEUR, AU DIOCESE DE DIJON

(347)

Fêté le 4 juillet

Saint Valentin appartenait à une puissante famille de France. Elevé à la cour du roi Childebert 1^{er}, il n'attacha point son cœur aux richesses ni aux grandeurs humaines. Il ne trouvait, au contraire, de satisfaction qu'à venir en aide aux malheureux et à visiter les crises et les monastères. Quand il eut vingt ans, son père voulut l'engager dans les liens du mariage et lui faire épouser la fille d'un riche citoyen de Troyes, nommé Palladius. Valentin, qui ne se sentait aucune inclination pour ce genre de vie, demanda un sursis de cinq ans, qui lui fut accordé. Ce temps écoulé, le père de Valentin renouvela sa proposition; mais le saint jeune homme ne put se résoudre à céder aux désirs de ses parents. Pour échapper à de plus vives instances, il prit la fuite et s'alla cacher dans un four à chaux. Son père, alarmé, le fit chercher de toutes parts, mais en vain. Il se mit alors lui-même en marche, et sa tendresse paternelle lui suggérant un ingénieux moyen de réussite, il se fit accompagner de ses chiens de chasse. Il était persuadé que le flair si délicat de ces intelligents animaux lui serait d'un utile secours, et il ne se trompa point. Se voyant découvert, Valentin comprit alors que Dieu voulait qu'il retournât avec son père. Il revint donc au foyer domestique; mais il resta inébranlable dans sa résolution de ne servir que Dieu seul et de ne connaître d'autre amour que celui de son Créateur. Le père admira la vertu de son fils et ne le contraignit pas davantage. Valentin profita alors de sa liberté; il se retira sur une montagne voisine, se bâtit un oratoire qu'il dédia aux saints Apôtres, et bientôt, par la sainteté de sa vie, il mérita de recevoir l'honneur du sacerdoce des mains de l'évêque de Langres.

On cite un grand nombre de miracles opérés par ce saint prêtre. Rappelons, entre autres, une multiplication miraculeuse de vin, en présence du roi et de sa cour; la délivrance de deux criminels, dont l'un avait déjà subi sa peine et l'autre était sur le point de la subir; enfin la punition de voleurs, qui, ayant dérobé au Saint le cheval qu'il montait, ne purent jouir du fruit de leur rapine et furent obligés d'implorer leur pardon.

Valentin n'avait que vingt-huit ans quand le Seigneur le jugea mûr pour le ciel. Il sortit de ce monde l'an 547, après avoir édifié par le spectacle de ses vertus tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 8